

Bagard

juin 2022

*de nous
à vous*

**J'❤
BAGARD**





Bagardoises, Bagardois, mes chers concitoyens

La saison estivale s'ouvre à nous comme toujours belle et généreuse avec ses journées ensoleillées, ses soirées festives et l'attrait des vacanciers pour notre magnifique région. Cet enthousiasme, porteur d'avenir et de joies, ne doit,

malheureusement, pas nous faire oublier le drame qui se poursuit aux portes de l'Europe et le soutien indéfectible que nous devons à nos amis Ukrainiens. Aussi, les élus poursuivent leur engagement, la vie politique continue avec son budget, ses investissements, le soutien aux associations et l'adhésion aux manifestations de cohésion.

Avec l'été, particulièrement chaud, qui s'annonce il nous faut, comme toujours être très respectueux de notre environnement et des règles de vie en collectivité. Si les appels à la prudence en matière de protection incendie, sécurité des piscines, circulation routière, émission de bruit restent d'actualité nous devons rester très vigilants. La ressource en eau reste, à ce jour, suffisante mais il nous appartient de la préserver de même, que tout doit être mis en œuvre pour limiter la propagation des moustiques tigre.

Notre jeunesse est au rendez-vous et nous pouvons que nous en féliciter. De nombreuses activités sont proposées par la commission « Enfance et jeunesse » et les associations. Le monde sportif Bagardois ne reste pas étranger à cette qualité de vie à travers

toutes les activités envisagées et l'engagement, sans faille, de notre club de football.

Cette année, tout comme la fête de la musique, « la fête votive » revient en force. Organisée par l'Association des Fêtes de Bagard (AFB) ces moments d'échanges, de cohésion et d'amitié se veulent avant tout conviviaux, empreints de bonne humeur et du plaisir à retrouver.

Le compte administratif 2021, puis le budget primitif 2022, ont été adoptés par le conseil municipal. C'est à travers ces documents que l'on peut mesurer la bonne santé financière de notre commune. Ceci permet de poursuivre nos investissements tout en maîtrisant la dette. Lors de la séance du 13 avril 2022 il a été, unanimement, décidé de ne pas augmenter les taux des contributions directes. Il s'agit là du 7ème budget primitif voté sans majoration de la fiscalité locale.

Enfin, vous noterez dans ce budget, le retour de la compétence scolaire dans les communes votée par les élus d'Alès Agglomération. Ces dépenses de fonctionnement (salaires, fournitures, entretien des bâtiments, électricité, eau...) ne viennent pas grever le budget car jadis elles étaient payées par le biais de l'attribution de compensation.

Un grand merci à vous toutes et à vous tous qui faites vivre le cœur de Bagard, qui apportez de la joie et de la bonne humeur, qui développez la cohésion et l'entraide intergénérationnelle. Mes chers concitoyens, je vous souhaite un très bel été et avoir le plaisir de vous rencontrer à l'occasion de nos festivités.

Thierry Bazalgette
Maire de Bagard

SOMMAIRE

Édito du Maire	p2	Budget	p7
Fête votive de Bagard	p3	Fête de la musique	p10
École et forêt	p4	Chanter autrement	p11
Centre aéré ALSH	p4	Grainothèque à Bagard	p11
Fête des Ados	p5	Festival passeurs de livres	p12
Événements jeunesse	p5	Journée champêtre CLAR-TES	p13
Formation premier secours	p5	Accompagnement au numérique	p14
Journée du livre	p6	Bruits de voisinage	p14
Vide grenier	p6	Protection contre le moustique tigre	p15



Fête votive de Bagard



Samedi 25 Juin :

Vente des brioches dans le village

Dimanche 26 Juin :

Aubade à la population

Comme chaque année, les membres de l'Association des Fêtes de Bagard (AFB) annoncent leur traditionnelle aubade à la population. Celle-ci marque le début des festivités à venir. Toujours aussi dynamiques, ils passeront en musique dans toutes les rues du village grâce à leur char spécialement aménagé pour l'occasion.

Les aubades sont une tradition des fêtes votives. Au début du XXe siècle, il s'agissait de fêter le départ pour le service national des jeunes hommes qui venaient d'avoir 18 ans, il s'agissait alors des conscrits de la classe (même âge).

Les aubades continuent toujours, bien que la conscription n'existe plus, aujourd'hui ce sont les jeunes (et moins jeunes) qui organisent la fête votive qui la font pour annoncer celle-ci, rencontrer les Bagardois, leurs sponsors et partager un bon moment en musique autour d'un verre de l'amitié.



PROGRAMME

Vendredi 1 Juillet :

- 15H00 Concours de Pétanque 100€ + les mises offertes par Aqua Forest
- 19H00 Apéro d'ouverture animé par Corentin V. et Krystal Noir
- 21H00 Repas (Moules Frites + Fromage + Dessert)
- 22H30 Grand Bal animé par l'orchestre Krystal Noir

Samedi 2 Juillet :

- 11H00 Défilé sur char, thème « Matinée Pyjama » Peña « Aux Temps Tics »
- 12H00 Apéro du défilé LG-Prod et la Peña « Aux Temps Tics »
- 15H00 Concours de Pétanque 150€. Mises offertes par Anduze Fournitures Auto
- 19H00 Apéro animé par LG-Prod et New Zik
- 21H00 Repas (Entrée + Gardianne + Dessert) *
- 22H30 Grand Bal animé par l'orchestre New Zik

Dimanche 3 Juillet :

- 09H00 Moteur et Pélardon Exposition Moto / Voiture (ancien stade)
- 12H00 Apéro du midi, Mousse Party animé par LG-Prod
- 15H00 Concours de Pétanque 150 € + les mises offertes par Cesari Auto
- 20H00 Tapas & Snack
- 20H30 Soirée de clôture DJ animé par LG-Prod

*** Sur réservation, permanence en Mairie du 30/05 au 27/06.**

Durant toute la fête votive les commerces Bagardois (Boulangerie, tabac, bar) restent ouverts aux horaires habituels.

La fête des associations aura lieu le samedi 3 septembre 2022





ÉCOLE ET FORÊT



L'école maternelle de Bagard à le plaisir d'enfin lancer les après-midis « École de la forêt ».

Le jeudi 17 avril, une des deux classes de moyenne section / grande section a ouvert le bal en serendant dans la nature bagardoise pour faire classe en extérieur. L'objectif est de laisser les élèves libres d'explorer et de jouer à l'aide d'outils ou d'éléments naturels afin qu'ils soient pleinement acteurs de leurs apprentissages.

Tout cela sous la supervision de l'équipe éducative, des parents accompagnateurs et en collaboration avec l'association du Merlet.

La présence de flaques, de boue ainsi que la douceur des températures nous ont offert des conditions idéales pour débuter ces sessions qui auront lieu à raison d'une sortie toutes les deux semaines pour les différentes classes de l'école. Les élèves (et accompagnateurs) sont revenus fiers, épanouis et couverts de boue. Une réussite ! Nous avons déjà hâte d'y retourner.

Sophie Maurin.



Alès Agglomération met en place à Bagard un "Accueil de Loisirs" à titre exceptionnel du **Lundi 11 JUILLET 2022 au Vendredi 05 AOUT 2022**. Il est destiné aux enfants de **3 à 11 ans** qui seront accueillis dans les locaux de l'Ecole Maternelle. Pour en bénéficier, vous devez dans l'ordre :

1- Remplir le Dossier Unique 2021-2022, si ce n'est déjà fait.

https://www.espace-citoyens.net/alesagglo/espace-citoyens/App_Ressources/fichiers_mairie/documents/2021/DU/DU-Bagard-2021-2022.pdf

2- Contacter la DRUC au [04.66.56.11.37](tel:04.66.56.11.37) ou [04.66.56.11.11](tel:04.66.56.11.11) pour activer les droits d'accès.

3- Réserver pour votre enfant : les réservations se font **uniquement à la semaine** sans possibilité d'annulation même avec un certificat médical (pas de remboursement possible).

Pour tous renseignements contacter le service A.L.S.H Alès-Agglomération au [04.66.56.11.56](tel:04.66.56.11.56).

Nous espérons que ce nouveau service puisse vous être utile.



FÊTE DES ADOS

A L'initiative de Dahbia Benirbah, 1er adjointe à la jeunesse et la commission associée, la « Fête des Ados » a été organisée le samedi 14 Mai 2022 en soirée.

Environ une quarantaine d'ados étaient présents. Après un démarrage empreint de timidité, la soirée a vite pris son rythme avec musique et jeux puis s'est terminée dans une ambiance "endiablée". Cela fait plaisir de retrouver la joie et la fougue de la jeunesse !

Une vraie réussite, merci aux élus et aux parents qui se sont associés à cette organisation.



INITIATION AUX IER SECOURS A NOS ENFANTS

Le Jeudi 12 Mai 2022 à 14 h en salle A de la Mairie un spectacle "SOS 1ers secours" a été offert à tous les élèves du primaire accompagnés de leurs enseignants. Cette « formation », présentée de façon ludique, a été fortement appréciée de notre jeune public qui saura en tirer les enseignements nécessaires en cas de besoin. Un grand bravo aux animateurs et enseignants pour cette excellente initiative.



ÉVÈNEMENTS JEUNESSE



Fête des Minots :

Sur invitation des enfants concernés (classe CM1, CM2 et 6ème), cette fête se déroulera le 15 Juin 2022 de 14H30 à 17H en salle du foyer à Bagard.

Cérémonies de remise des Dicos:

Pour les élèves de grande section de maternelle rentrant au cours préparatoire et pour les enfants de CM2 accédant à la classe de 6ème. Elles auront lieu fin juin probablement



JOURNÉE DU LIVRE

A l'initiative de d' Anne Vezy, adjointe déléguée à la culture et de la commission éponyme, la journée du livre organisée le samedi 14 Mai à Bagard a connu un franc succès. Une vingtaine d'écrivains et auteurs se sont retrouvés sur la pelouse du jardin d'enfants où était installée cette exposition.

De nombreux livres, romans, récits et autres poèmes ont été proposés aux lecteurs Bagardois guidés par un « jeu de piste » permettant de découvrir le « monde de la lecture ». Les enfants participants ont été tirés au sort et récompensés par un bon cadeau.

Le Comité Consultatif des Jeunes Bagardois (CCJB) était aussi présent par la tenue d'un stand avec « un livre ouvert » invitant les visiteurs à écrire quelques lignes pour constituer une histoire. Le « livre » sera corrigé et illustré par un auteur.

Une très belle journée, très réussie, bravo aux organisateurs !



Un « vide grenier » a été organisé par l' APE de Bagard le samedi 14 Mai sur le stade à proximité de l'école maternelle.

Une centaine d'exposants avaient fait le choix de notre commune proposant, vêtements, jouets, bibelots, antiquités... Une journée très réussie, dans une excellente ambiance où chacun a pu échanger, chiner et trouver « son bonheur ».

Félicitations à l'équipe organisatrice pour cette belle initiative.



CAHIER SPÉCIAL BUDGET: le compte administratif 2021

Lors de la séance du 09 mars 2022 le conseil municipal a adopté le compte administratif 2021.

Le **compte administratif** de la commune est un document élaboré et présenté pour approbation au conseil municipal.

Il reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie de la bonne application du budget primitif et des décisions modificatives.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement correspond aux recettes courantes et aux dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune

Dépenses de fonctionnement:

Elles regroupent principalement :

- les frais de rémunération des personnels ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité;
- les intérêts de la dette, c'est-à-dire les intérêts des emprunts

Dépenses de fonctionnement

Libellé	REALISATIONS 2021	en %
CHARGES A CARACTERE GENERAL	296 879,76	24,35%
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	587 342,45	48,17%
ATTENUATIONS DE PRODUITS	171 436,00	14,06%
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	13 863,37	1,14%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	115 708,60	9,49%
CHARGES FINANCIERES	34 136,73	2,80%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 219 366,91	100,00%

Recettes de fonctionnement:

Elles sont constituées, par ordre d'importance,

- des ressources fiscales de la commune (les impôts locaux);
- • des transferts financiers de l'État (les dotations);
- des ressources diverses (concernant BAGARD les loyers de la poste et du pole médical, les redevances des operateurs téléphoniques et redevance de la carrière)

Recettes de fonctionnement

Libellé	REALISATIONS 2021	en %
ATTENUATIONS DE CHARGES	7 851,57	0,55%
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	14 323,53	1,00%
PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE, VENTES DIVERSES	105 052,51	7,32%
IMPOTS ET TAXES	977 203,03	68,10%
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	295 376,38	20,58%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	33 811,09	2,36%
PRODUITS FINANCIERS	28,65	0,00%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 368,28	0,10%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 435 015,04	100,00%

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Pour les dépenses, il s'agit entre autres des nouveaux travaux, les acquisitions immobilières, mais également des remboursements des sommes empruntées.

INVESTISSEMENT DEPENSES

Libellé	BUDGET PRIMITIF + REPORTS	BUDGET TOTAL	REALISATIONS	RESTES A REALISER
SOUS TOTAL DIVERS CREDITS	272 612,00	192 612,00	153 734,55	0,00
Programmes investissement 2018 reportés	94 953,00	95 953,00	77 560,31	18 233,00
Programmes investissement 2019 reportés	67 509,00	67 509,00	53 869,47	13 639,00
Programmes investissement 2020 reportés	38 280,00	38 280,00	36 257,33	0,00
Programmes investissement 2021	1 398 377,00	1 477 377,00	130 861,62	902 561,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 871 731,00	1 871 731,00	452 283,28	934 433,00

Pour les recettes, il s'agit principalement des subventions d'investissement, de la Taxe d'aménagement, du FCTVA, des nouveaux emprunts souscrits.

RECETTES

Libellé	BUDGET PRIMITIF + REPORTS	BUDGET TOTAL	REALISATIONS	RESTES A REALISER
SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	67 339,72	67 339,72		0,00
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	866 804,00	866 804,00		0,00
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	13 864,00	13 864,00	13 863,37	0,00
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	333 922,80	333 922,80	325 590,84	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	329 800,48	329 800,48	247 950,80	96 615,00
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	260 000,00	260 000,00	171 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 871 731,00	1 871 731,00	758 405,01	96 615,00



FONCTIONNEMENT

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 435 015.04
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 219.366.91
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	215 648.13
REPORT APRES AFFECTATION DU RESULTAT	940 653.81
RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT	1 156 301.94

INVESTISSEMENT

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	758 405.01
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	452 283.28
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	306 121.73
REPORT(EXCEDENT 2020)	67 339.72
RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT	373 461.45

BESOIN DE FINANCEMENT

RESTES A REALISER RECETTES	96 615.00
RESTES A REALISER DEPENSES	934 433.00
SOLDES RESTES A REALISER à financer	837 818.00
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	-464 356.55 *

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER 691 945.39 **

* Besoin de financement nécessaire pour boucler les programmes en cours

** Correspond à la capacité de la commune à autofinancer une partie des dépenses d'investissement (en priorité le remboursement de la dette) et pour le surplus les projets du prochain budget



Fiscalité locale 2022:

Lors de la séance du 13 AVRIL 2022, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des contributions directes.

Il s'agit du septième budget primitif consécutif voté sans majoration de la fiscalité locale.

Pour l'année 2022 les taux d'imposition sont donc les suivants:

- Taxe foncières sur les propriétés Bâties (TFPB) : 35,81%
- Taxe foncières sur les propriétés non Bâties (TFPNB) : 59,03%

Budget primitif 2022:

Nouveauté 2022:

BON A SAVOIR

Le budget 2022 est marqué par le retour **de la compétence scolaire dans le giron communal.**

Depuis 2015 les charges et recettes concernant le fonctionnement des groupes scolaires prises en charge directement par ALES AGGLO, la commune de Bagard les rembourse dans le cadre de l'attribution de compensation, flux financier entre la commune et l'agglo.

Ce sont notamment : les dépenses en salaires, traiteur, fournitures scolaires, produits d'entretien, maintenance photocopieurs, extincteurs, chaudières, Eau - Electricité – téléphonie, assurance... et encaissement des repas de cantine et de la garderie en recettes)

A partir de 2022, toutes ces dépenses et recettes seront intégrées directement dans le budget communal.

Le budget primitif 2022 a été adopté à l'unanimité et s'élève à :

2 511 985,39 € en section de fonctionnement

1 987 999,00 € en section d'investissement.

Pour ce qui est des investissements, 1 491 433 € sont consacrés aux programmes en cours à finaliser et 322 000 € à de nouveaux projets inscrits au budget 2022

PROGRAMMES EN COURS A FINALISER	EN EUROS
AMENAGEMENT ROUTE D'ANDUZE	18 233,00
SINISTRE HANGAR	13 639,00
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	59 414,00
ACHAT DE TERRAINS derrière les hangars municipaux	183 000,00
AUTRES MATERIELS ET MOBILIER 2021	40 813,00
EXTENSION DE RESEAU	72 800,00
INFORMATIQUE 2021	47 498,00
AMENAGEMENT RTE D'ALES ET ENTREE MAIRIE	520 234,00
RENOVATION FOYER- MAIRIE ET ISOLATION	358 000,00
AMENAGEMENT DU CIMETIERE	68 085,00
MODIFICATION DU PLU	15 000,00
AMENAGEMENT CARREFOUR MAS MARTIAL	22 000,00
VOIRIE 2021	15 000,00
ACCESSIBILITE temple cimetière	10 000,00
CREATION CHEMIN CANICOULE	20 717,00
SECURISATION HANGAR COMMUNAL	27 000,00

NOUVEAU PROGRAMMES 2022	
ACHAT DE VEHICULE	40 000,00
INFORMATIQUE 2022	46 000,00
AUTRES MATERIELS ET MOBILIER 2022	25 000,00
ACHAT DE TERRAIN	25 000,00
ACHAT SUITE VOL hangars communaux	11 000,00
AMENAGEMENT VIEUX VILLAGE	65 000,00
TRAVAUX ECOLE ELEMENTAIRE	10 000,00
EXTENSION DE RESEAUX	20 000,00
PROJET INSTALLATION VIDEO PROTECTION	60 000,00
VOIRIE 2022	20 000,00
SOUS-TOTAL PROGRAMMES 2022	322 000,00



FÊTE DE LA MUSIQUE

- Place du Foyer -

BAGARD

Gipsy Ambiance

Tiffany et Billel

DJ Stan

18 JUIN 2022
à partir de 19h00

Buvette et restauration
Tennis Club et ASB foot

Bagard Animation & Culture 

ÉTÉ DE LA MUSIQUE
FAITES DE LA MUSIQUE SAMEDI 18 JUIN 2022

Enfin le retour sur notre commune de ce grand rassemblement, initié depuis 1982, où les amoureux de la musique en tout genre se réunissent. L'occasion de se retrouver, se rencontrer, se déhancher et vibrer au son du tempo ou encore donner de la voix à partir de 19 heures. Une mise en jambes avant la fête votive de Juillet. L'ASB Foot et le tennis Club seront présents pour vous (ré)hydrater et vous restaurer. 15€ le repas (Taboulé, brochette-frites, fromage, tarte aux pommes, café), inscription en mairie avant le 08/06/22.



CHANTER AUTREMENT



L'association « Chanter autrement spirale » reprend son activité. Après une pause liée à la pandémie de la Covid 19, le groupe vocal Spirale de l'association " Chanterautrement Spirale" reprend sérieusement son activité.

Il a pu préparer son nouveau spectacle de "Chansons à voir" et le présenter en tournée dès le 12 mars à Martigues et le 13 mars 2022 aux Pennes-Mirabeau dans les Bouches-du-Rhône. Dans notre région, vous

pourrez avoir le plaisir de nous voir le 3 juin à St Ambroix au domaine de Berguerolles à 21 h (entrée 10 €, voir l'affiche). Il est conseillé de réserver, notamment pour le repas.

Retenez également la date du 7 octobre 2022. Nous nous produisons à Saint Jean du Pin au profit l'association humanitaire "Nandiapin".

En revanche la reprise des trois stages vocaux annuels, ouverts à tous, ne sera pourra être organisée dans l'immédiat mais dans l'année 2022-2023.

Contacts:

Mireille Jullien : 04 66 60 72 19.

Mail : spirale.chanterautrement@gmail.com

Bon été à tous

GRAINOTHÈQUE À BAGARD

Une **grainothèque**, mot formé sur le modèle de "bibliothèque", est un lieu où il est possible de déposer et échanger librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes. Dans un esprit de partage et d'échanges libres cette démarche s'inscrit parfaitement dans leur mandat. Depuis l'aube de la civilisation, la méthode privilégiée de préservation des semences est le partage des connaissances.

Les arguments les plus souvent cités pour justifier l'inclusion d'une grainothèque dans une bibliothèque publique sont les suivants : donner un accès libre et gratuit au patrimoine horticole, développer la biodiversité, transmettre ses connaissances et enfin diffuser et conserver les espèces.

Mais les objectifs de la grainothèque dépassent le simple remplacement de semences.



C'est un outil de partage qui permet de développer le jardinage et les liens sociaux ainsi que de préserver la biodiversité et la souveraineté alimentaire. Elle permet aussi de nombreux dialogues sur le savoir et expériences entre personnes d'horizons et d'âges différents. Le fonctionnement de la

grainothèque est basé sur le troc : **Prenez > Semez > Déposez.**

S'agissant d'un échange libre et non monétaire : **Dès lors qu'on se sert > On dépose des graines** qui doivent être insérées dans une enveloppe en ayant pris soin de les identifier : 1 - Date de récolte, 2- Provenance, 3 - Nom de la semence déposée.

Installée au sein de la bibliothèque de Bagard, à proximité de l'école primaire, la grainothèque est facilement accessible. Jacky en assure l'accueil et le fonctionnement. Elle vous attend nombreux et se tient à votre disposition le mercredi matin et après-midi, les jeudis et vendredis de 14H à 18H et le samedi matin.

De plus amples renseignements vous seront donnés au 04 66 60 58 91.



LES PASSEURS DE LIVRES



Du 24 au 26 juin, la 1^{re} édition d'un grand festival culturel proposera, à Alès et sur l'Agglo, un salon du livre, des conférences, du théâtre, du cinéma, un concert. L'ambition de ce festival est de devenir un événement culturel de référence autour des sciences humaines. En Cévennes, sur une terre identitaire associée à la Résistance, une terre d'accueil mais aussi de passages, une terre de cultures où se mélangent les livres et les lectures, ce nouveau festival semble bien porter son nom. Prévu du 24 au 26 juin ce salon porté par l'Agglo et l'Association Alès Agglomération arts et histoire (AAAHAH), avec le soutien de la société Lerycerp, affiche énormément d'ambition.

Devenir une référence

Ce n'est pas uniquement un festival de sciences humaines, ce qui est déjà une première en France. "Passeurs de livres", c'est aussi l'occasion de rappeler à quel point Alès est une terre de passage. Il y a cette idée de passeurs, de transmission, insiste Franck Belloir « un Bagardois », gérant de la société Lerycerp, qui aide les éditeurs locaux à rayonner, et accompagne l'organisation du festival dans son projet. On souhaite y associer l'Histoire, la géographie, la sociologie, la philosophie, la littérature... Ce sont des rencontres interdisciplinaires accessibles à tous, qui doivent tendre à former un lieu de réflexion et d'échanges. »

Accueil à Bagard

Vendredi 24 juin à 14h, salle du foyer 2 : Rencontre « de Jules Verne à la Science fiction : une autre manière de penser et de dialoguer avec le monde ». Modéré par : Justin Wadlow Pierre-François Mouriaux, *La lune de briques*, Gingko, 2021.

Vendredi 24 juin à 15h, salle du foyer 2 : Rencontre Jean-François « Maxou » Heintzen, « Une curieuse manière de médiatiser les crimes ». Chanter le crime - Canards sanglants et plaintes tragiques », *Bleu autour*, 2022. Accueil : Henry Mouysset

Samedi 25 juin à 15h, salle du foyer 2 : Dialogue : « Pagnol, un auteur proche de nous, sans étrangeté ? ». BD Animé par : Claude Savy, président de AAAHMorgann Tanco, *Le temps des amours*, éditions Bamboo, 2015. Christelle Galland, *Manon des sources*, éditions Bamboo, 2021.

Dimanche 26 juin à 14h, salle du foyer 2 : Rencontre : Garcia Quera Oriol, « Les sorcières : femmes ou étranges créatures ? », *Sorcières*, 1617, l'année du déluge !, Idée Plus, 2022.

Plus d'informations sur : <https://www.lespasseursdelivres.fr>

JOURNEE CHAMPETRE

Samedi 11 juin 2022
à partir de 12h00

Salle Polyvalente Association CLAR-TES
324 chemin de Clarence - 30140 BAGARD

**FORMULE REPAS
ENFANT – 8.00€**

Un verre de sirop

Sandwich saucisses
ou merguez

Paquet de chips

Glace

**FORMULE REPAS
ADULTE – 15.00€**

Un verre de vin ou de
sirop

Salade de tomates et
mozzarella

Assiette de paëlla

Glace

Café/Thé



CONCOURS DE
PETANQUE

PAELLA

ATELIERS
POUR ENFANTS

TOMBOLA

BUVETTE

AMBIANCE
FESTIVE





L'ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE

Des conseillers numériques en soutien des usagers

Au quotidien, le numérique a pris une place importante dans de nombreux foyers, en oubliant parfois les personnes les plus en difficulté avec les outils modernes.

C'est pourquoi, vont être proposées, sur le territoire d'Alès Agglomération des « permanences numériques » hebdomadaires assurées par des conseillers spécialisés dans l'accompagnement de proximité auprès des usagers.

La commune de Bagard bénéficiera dès le mois de juin au sein de la mairie, de cette permanence (pressentie le vendredi). Les habitants de la commune et des alentours, pourront bénéficier principalement sur rendez-vous d'un :

- Accompagnement aux démarches administratives en ligne (création d'un compte en ligne, trésor public, Caisse de retraite, Santé, Loisirs, ANTS, permis etc..)



- Apprentissage au numérique autour des différents outils (utilisation du smartphone, d'un ordinateur, d'une tablette, création d'une boîte mail...).

- Temps d'information : « les cafés numériques ».

Exemples de thèmes qui pourront être abordés : les réseaux sociaux, sécurité sur le net, les démarches administratives en ligne, aide à la parentalité numérique...

BRUITS DE VOISINAGE

Avec la belle saison, nous allons tous vivre davantage à l'extérieur et la gêne occasionnée par les bruits de voisinage va augmenter.

Petit rappel de l'arrêté préfectoral 2008-193-7 qui régleme les nuisances sonores et notamment :

L'utilisation d'appareils de bricolage ou de jardinage est strictement limitée aux horaires suivants :

- de 8h30 à 19h30 les jours ouvrés
- de 9 h à 12 h et de 15 h et de 19 h les samedis (pas d'utilisation de 12 h à 15 h)
- uniquement de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés



Les propriétaires d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter un trouble pour le voisinage

Chacun doit régler le volume sonore de ses appareils producteurs de sons de façon à ce que leur fonctionnement ne soit pas perceptible dans les logements des voisins

Nous comptons sur vous pour respecter ces quelques règles et favoriser ainsi la bonne entente entre voisins !

